



ÉTABLISSEMENT

Communauté de Communes
Thelloise (60)
7 avenue de l'Europe
60530 Neuilly-en-Thelle

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté de communes Thelloise

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 20006797300012

Code postal / Ville : 60530 Neuilly-en-Thelle

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2026-08

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Monsieur le Président - Tél : +33 344269950 - Mail : contact@thelloise.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : - Une lettre de candidature DC1 (version en vigueur) comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement. Dans le cas d'un groupement, le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation

- L'imprimé DC2 (version en vigueur) renseigné par le candidat individuel ou par chaque membre du groupement en cas de candidature groupée.

- Une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles 45 et 48 de l'Ordonnance du 23 Juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- Le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet

Capacité économique et financière : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Capacités techniques et professionnelles : - Liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Mercredi 20 mai 2026 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R. 2152-1 et R. 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont précisés au Règlement de la Consultation

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de réhabilitation du plateau sportif du gymnase du collège Anna de Noailles à Noailles

Classification CPV : 45212290

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de réhabilitation du plateau sportif du gymnase du collège Anna de Noailles à Noailles (refonte de la piste d'athlétisme et du terrain de handball)

Lieu principal d'exécution : Noailles

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : La visite du site est obligatoire. Elle pourra être effectuée le : 29 avril 2026 à 10h Ou 4 mai 2026 à 10h. Il conviendra au préalable de prendre contact avec Patrick Henne, par courriel p.henne@thelloise.fr ou 03 44 26 99 50

Date d'envoi du présent avis

13 avril 2026